

## Sanodure Noir VA

Page 1

Référence : KSB100716

Date de révision : 01/09/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

**Contrôlé selon SIMDUT:** oui  
**Classe:** D2B

**Section 01 - Identification du produit et de la compagnie****Identification de la compagnie:**

Clariant (Canada) Inc.  
2 Lone Oak Court  
Toronto, Ontario, M9C 5R9  
N° de téléphone: +1 514-832-2559

**Information sur la substance/préparation:**

ESHA  
Phone (514) 832 2559, Fax (704) 330 1505  
Canada.PS@Clariant.com

**N° de téléphone d'urgence:** +1 CANUTEC (613) 996-6666

**Nom commercial:** Sanodure Noir VA  
**Numéro du produit:** 143385  
**Famille chimique:** Colorant azoïque/complexe de chrome anionique  
**Usage:** Colorant à l'aluminium

**Section 02 - Identification des dangers****Effets de l'exposition:**

Le contact avec les yeux et la peau peut causer de l'irritation. L'inhalation peut causer de l'irritation. Peut causer une sensibilisation par contact cutané.

Colorant azo à base de chrome: peut causer la sensibilisation par contact cutané. Aucun autre effet d'exposition a été observé.

Chrome: le chrome et certains de ses composés ont été rapportés comme causant des dommages aux poumons conduisant à une atteinte cumulative à ceux-ci. Seul l'espèce hexavalente du chrome (CAS# 18540- 29-9) est inscrite au groupe 1 de IARC (cancérogène humain). Les autres composés du chrome sont inscrits au groupe 3 de IARC (preuve inadéquate). Une dermatite peut être causée par un contact répété avec certains composés du chrome. Une sensibilisation peut survenir lors de contacts répétés. Ce composant est l'espèce trivalente du chrome et n'est pas l'espèce hexavalente du chrome.

**Inscrit comme produit cancérogène:** IARC: non  
NTP: non  
OSHA: non  
Autre: non

**Section 03 - Composition / Information sur les ingrédients****Ingrédients dangereux:**

Composant	Numéro CAS	Concentration
Trisodium bis[3-hydroxy-4-[(2-	57693-14-8	30 - 60 %

## Sanodure Noir VA

Page 2

Référence : KSB100716

Date de révision : 01/09/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

hydroxy-1-naphthyl)azo]-7-nitronaphthalene-1-sulphonato(3-)]chromate(3-)		
Chrome élémentaire	7440-47-3	0.5 - 1.5 %

**Section 04 - Premiers soins****Après l'inhalation:**

Porter la victime à l'air frais. Lui donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si elle a cessé de respirer ou si elle respire difficilement. Des soins médicaux appropriés sont requis sans tarder. Ne pas faire boire si la victime s'est évanouie.

**Après un contact avec la peau:**

Enlever tout vêtement souillé et laver les parties atteintes avec de grandes quantités d'eau. Si des rougeurs ou une irritation surviennent, consulter un médecin.

**Après un contact avec les yeux:**

Tenir les paupières écartées et rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale.

**Après l'ingestion:**

En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

**Note au médecin/Traitement:**

Aucun(e) à notre connaissance.

**Section 05 - Mesures de lutte contre les incendies**

**Point d'éclair:** non applicable

**Seuil minimal d'inflammabilité:** non disponible

**Seuil maximal d'inflammabilité:** non disponible

**Température d'auto-inflammation:** non déterminé

**Moyens d'extinction:** tous

**Procédure spéciale de lutte contre l'incendie:**

Refroidir les récipients ainsi que les parties métalliques par arrosage ou pulvérisation d'eau.

**Risques particuliers de feu et d'explosion:** Les poussières organiques ont un potentiel d'explosivité en présence d'étincelle électrostatique et de flamme. Maintenir la propreté des lieux pour le contrôle de la poussière.

**Produits de combustion dangereux:**

Oxydes de carbone  
Oxydes de chrome  
oxydes d'azote (NOx)  
Oxydes de soufre

**Section 06 - Mesures en cas de déversements accidentels**

Référence : KSB100716

Date de révision : 01/09/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

**Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite:**

Porter l'équipement de protection approprié. Balayer ou pelleter et mettre dans des contenants prévus à cet effet. Utiliser des outils anti-étincelles; éliminer les sources d'ignition. Au besoin mouiller avec un liquide inerte afin de réduire la quantité de poussière. Si le produit est fondu, laisser solidifier avant de nettoyer l'endroit de la perte. Ne pas permettre au produit d'atteindre les égouts ou les cours d'eau.

**Section 07 - Entreposage et manutention****Précautions lors de la manipulation:**

Conservé le récipient bien fermé.

**Autres informations sur les conditions d'entreposage:**

Conservé les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution.  
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

**Section 08 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Limites d'exposition professionnelle:**

Composant	Numéro CAS:	Liste réglementaire	Type de valeur	Valeur 1	Valeur 2
Chromium, metal (Metallic)	7440-47-3	US. Valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques en milieu de travail (valeurs adoptées)	8-hour, time-weighted average		0.5 mg/m <sup>3</sup>

**Protection respiratoire:**

Respirateur avec un filtre à poussière

**Protection des mains:**

Caoutchouc Butylique, CPV ou Néoprène

**Protection des yeux:**

Lunettes de sécurité avec protections latérales

**Autre équipement de protection:**

Porter un vêtement de travail lors de la manipulation pour éviter un contact avec la peau.

**Section 09 - Propriétés physiques et chimiques**

<b>État:</b>	poudre
<b>Couleur:</b>	noir
<b>Odeur:</b>	non précisé
<b>Seuil de l'odeur:</b>	non disponible
<b>pH:</b>	7 - 8.5 (20 °C, 20 g/l)
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	approximativement 30 g/l (20 °C)
<b>Densité:</b>	non déterminé
<b>Point de fusion :</b>	non applicable
<b>Point d'ébullition :</b>	non applicable

## Sanodore Noir VA

Page 4

Référence : KSB100716

Date de révision : 01/09/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

<b>Tension de vapeur:</b>	non applicable
<b>Densité de vapeur relative:</b>	non applicable
<b>Coefficient de partage octanol/eau:</b>	non déterminé
<b>Viscosité/ (dynamique):</b>	non déterminable

**Section 10 - Stabilité et réactivité**

<b>Décomposition thermique:</b>	non déterminé
<b>Stabilité chimique:</b>	Stable
<b>Polymérisation dangereuse:</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Conditions à éviter: Aucun(e) à notre connaissance.
<b>Incompatibilité avec (Conditions à éviter) :</b>	Ignition
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	aucun, si l'utilisation et la manipulation sont conformes aux notices techniques.

**Section 11 - Informations toxicologiques**

<b>Toxicité orale aiguë</b>	DL50 > 2,000 mg/kg (rat) Méthode: résultats obtenus avec un produit plus concentré
<b>Irritation cutanée:</b>	Non irritant. (lapin) Méthode: résultats obtenus avec un produit plus concentré
<b>Irritation oculaire:</b>	Non irritant. (lapin) Méthode: résultats obtenus avec un produit plus concentré
<b>Sensibilisation:</b>	sensibilisant (cochon d'Inde) Méthode: 1999/45/CE

**Section 12 - Informations écologiques****Informations sur le produit:**

<b>Biodégradation:</b>	approximativement 69 % (Carbone organique dissous (COD)) Méthode: résultats obtenus avec un produit plus concentré
<b>Toxicité sur les poissons:</b>	CL50 5.5 mg/l (96 h, Poecilia reticulata (Guppie)) Méthode: résultats obtenus avec un produit plus concentré
<b>Toxicité sur les bactéries:</b>	CI50 approximativement 32 mg/l (3 h, boue activée) Méthode: résultats obtenus avec un produit plus concentré

**Remarques:**

Le produit ne contient pas d'halogènes organiques influençant la valeur en AOX.

**Section 13 - Information pour l'élimination**

**Sanodure Noir VA**

Page 5

Référence : KSB100716

Date de révision : 01/09/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

**Information sur l'élimination des déchets:**

Doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.

**Section 14 - Information sur le transport****TDG**

Appelation réglementaire: Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.  
Classe: 9  
Groupe d'emballage: III  
Numéro UN/ID: UN 3077  
Risque primaire: 9  
Remarques: Transport admissible  
Composant(s) apportant un danger: Colorant azo contenant un complexe de chrome

**IATA**

Appelation réglementaire: Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.  
Classe: 9  
Groupe d'emballage: III  
Numéro UN/ID: UN 3077  
Risque primaire: 9  
Remarques: Transport admissible  
Composant(s) apportant un danger: Colorant azo contenant un complexe de chrome

**IMDG**

Appelation réglementaire: Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.  
Classe: 9  
Groupe d'emballage: III  
Numéro UN: UN 3077  
Risque primaire: 9  
Composant(s) apportant un danger: Colorant azo contenant un complexe de chrome  
Polluant marin: Marine Pollutant  
EmS: F-A S-F

**Section 15 - Informations réglementaires****Statut réglementaire**

LIS: oui  
LES: non

**LCPE**

Inscrit sur la liste prioritaire: non  
Inscrit sur la liste des substances toxiques: non

**INRP**

oui

**Statut TSCA:**

Tous les composants de ce produit sont inscrits sur l'inventaire TSCA.

Référence : KSB100716

Date de révision : 01/09/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

**FDA:**

Ce produit n'est pas enregistré avec la FDA.

### Section 16 - Autres informations

**SIMDUT**



Peut provoquer une irritation des yeux, de la peau et de l'appareil respiratoire.  
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

---

L'information contenue dans la présente fiche signalétique constitue, à notre connaissance, un résumé exact des données disponibles à la date de sa préparation. Clariant (Canada) Inc. ne peut être tenue responsable de l'application ou de l'utilisation de cette information dans les situations indépendantes de sa volonté ou en dehors de l'usage normal et prévu de son produit. Clariant (Canada) Inc. décline toute responsabilité pour les dommages ou blessures pouvant résulter de l'utilisation de ce produit.